



Le 26 mars 2024

Pour que les membres de la communauté de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson soient informés sur ce qui ressort des séances ordinaires du Conseil des commissaires, le service des Communications et du développement communautaire envoie après chaque réunion le résumé des diverses décisions.

Vous trouverez ci-dessous les principales décisions qui ont été prises lors de la séance du 25 mars. Les rapports des comités qui ont été déposés et les procès-verbaux se trouvent à l'adresse suivante: <https://www.lbpsb.qc.ca/council-of-commissioners/information-from-council/>

1. Le Conseil des commissaires a approuvé que Rosemary Murphy soit nommée au poste de présidente d'élections de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson à compter du 25 mars 2024 et ce, jusqu'à la fin du mandat. Les élections scolaires sont prévues pour le 3 novembre 2024.
2. Le Conseil des commissaires a approuvé les conditions locales de travail révisées du personnel d'encadrement de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson soient adoptées à compter du 25 mars 2024.
3. Le Conseil des commissaires a approuvé l'augmentation du taux d'allocation pour frais d'automobile à 64¢ du kilomètre, selon les lignes directrices du ministère des Finances, pour les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, à compter du 25 mars 2024.
4. Le Conseil des commissaires a approuvé que le contrat à la demande pour la construction nécessaire visant à augmenter la capacité des programmes d'AEP du Centre de formation de métiers Verdun dans le cadre du programme de formation en construction soit accordé à Arthur Murphy Inc. d'un montant de 628 588 \$ (avant les taxes).
5. Le Conseil des commissaires a approuvé que le contrat pour l'école primaire Saint-John-Fisher Senior aux fins du remplacement de la brique et des fenêtres de l'édifice principal soit attribué au plus bas soumissionnaire conforme, 9505-3831 Québec Inc., exerçant ses activités sous le nom de Construction S.A., conformément aux documents d'appel d'offres et d'un montant de 2 225 355 \$ (avant les taxes).
6. Le Conseil des commissaires a approuvé la participation de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson à l'achat collectif du Centre d'acquisitions gouvernementales d'équipement et de fournitures électriques pour une durée de 24 mois avec la possibilité de renouvellement pour une durée additionnelle de 12 mois.